

548474-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Partijiet ta' muturi, u ġeneraturi elettriċi – Fournitures de rechanges de marque MTU au profit des unités de la Marine nationale et des ateliers des Services Logistiques Brest et Toulon.
OJ S 151/2026 07/08/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard
Provvisti

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest
Email: dssf-brest.contact-demarche.fct@def.gouv.fr
Tip legali tax-xerrej: Awtorità tal-gvern ċentrali
Attività tal-awtorità kontraenti: Difiza

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Fournitures de rechanges de marque MTU au profit des unités de la Marine nationale et des ateliers des Services Logistiques Brest et Toulon.
Deskrizzjoni: Le présent avis concerne un marché à quantités fixes de défense et sécurité portant sur l'achat d'outillages spécifiques pour les travaux d'entretien des diesels alternateurs FREMM par les ateliers de Brest et de Toulon. Il comporte environ 80 postes. Il s'inscrit dans une procédure d'appel d'offres restreint conformément aux dispositions des articles L2324-2 et R 2361-2 à R 2361-7 du code de la commande publique.
Identifikatur tal-proċedura: e82b5b7b-87a3-4b5c-9acb-e58c6a5778fd
Identifikatur intern: A26B00421
Tip ta' proċedura: Ristretta
Il-proċedura hija aċċellerata: le
Elementi prinċipali tal-proċedura: La présente publication concerne uniquement un appel à candidature. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement et uniquement aux candidats admis à soumissionner.

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti
Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 31161000 Partijiet ta' muturi, u ġeneraturi elettriċi
Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 50640000 Servizzi ta' tiswija u manutenzjoni ta' vapuri tal-gwerra

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: BCRM DE BREST - DSSF BREST - SAT AO
Belt: BREST CEDEX 9
Kodiċi postali: 29240
Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Finistère (FRH02)
Pajjiż: Franza
Informazzjoni addizzjonali: Adresse du Pouvoir Adjudicateur. Les adresses des lieux d'exécution des prestations sont donnée(s) au paragraphe 5.1.2.

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Baži legali:

Direttiva 2009/81/KE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Kunflitt ta' interess minhabba l-partecipazzjoni tiegħu fil-proċedura ta' akkwist: Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Les candidatures n'ayant pas été écartées sont examinées au regard des conditions fixées par les articles R. 2342-4 à R. 2342-6 du code de la commande publique. Les sous-traitants pourront être rejetés par l'acheteur dans les conditions décrites à l'article R. 2393-21 du code de la commande publique.

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Fournitures de rechanges de marque MTU au profit des unités de la Marine nationale et des ateliers des Services Logistiques Brest et Toulon.

Deskrizzjoni: Ce projet de marché est destiné à répondre aux besoins en outillages spécifiques pour les visites des DA (diesels alternateurs) de FREMM (frégates multi-missions) par les ateliers SLM Brest et Toulon. Il comporte environ 80 postes pour un total d'environ 760 articles à approvisionner au bénéfice des unités mentionnées ci-dessus.

Identifikatur intern: A26B00421

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Provvisti

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 31161000 Partijiet ta' muturi, u ġeneraturi elettrici

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 50640000 Servizzi ta' tiswija u manutenzjoni ta' vapuri tal-gwerra

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Indirizz postali: BCRM de BREST - Base Navale de Brest

Belt: Brest cedex 09

Kodiċi postali: 29240

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Finistère (FRH02)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: La liste exhaustive des lieux d'exécution sera publiée au DCE.

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 6 Xhur

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 0

5.1.6. Informazzjoni ġenerali**Partecipazzjoni riżervata:**

Il-partecipazzjoni mhijiex riżervata.

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

Dan l-akkwist huwa adattat ukoll għall-intrapriżi żgħira u ta' daqs medju (SMEs): iva

Informazzjoni addizzjonali: Pour les candidats établis dans l'Union européenne (hors France) :

1) tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du candidat conformément au 3° de l'article R. 2343-3 du code de la commande publique. 2) un extrait du registre pertinent

ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement de l'opérateur économique, attestant de l'absence de cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2341-1, aux 1° et 3° de l'article L. 2141-4 ainsi qu'à l'article L. 2341-3 du code de la commande publique. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs et moyens de preuve mentionnés aux articles R. 2143-7 à R. 2143-9 et à l'article R. 2343-8 du code de la commande publique, ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les motifs d'exclusion de la procédure de passation, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où un tel serment n'est pas prévu, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou d'établissement du candidat. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire ou procédure équivalente régie par le droit étranger, il produit la copie du ou des jugements prononcés conformément à l'article R. 2343-9 du code de la commande publique. 3) un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L. 2341-2 du code de la commande publique ; 4) un document mentionnant leur numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts ou, si le candidat n'est pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. 5) un document attestant de la régularité de leur situation sociale au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant qu'ils sont à jour de leurs déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale. 6) lorsque leur immatriculation à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. 7) une liste nominative des salariés étrangers employés, s'ils sont soumis à l'autorisation de travail prévue à l'article L5221-2 du code du travail, précisant pour chacun d'entre eux : date d'embauche, nationalité, type et numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail (article D 8254-4 du code du travail). 8) l'indication des lots sur lesquels le candidat postule (en cas de marché alloti). À défaut, la candidature sera prise en considération pour l'ensemble des lots.

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Reġistrazzjoni f'reġistru tal-kummerċ

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Situation personnelle d'opérateurs économiques susceptibles d'entraîner leur exclusion. - Le candidat (ou le groupement) devra produire le formulaire DC1 dans son intégralité PDifié, accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou une lettre de candidature avec informations équivalentes et une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la

commande publique. - Le candidat devra produire un formulaire DC2 PDifié, accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ou document équivalent. - Si le candidat en redressement judiciaire, produire la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet, ou procédure étrangère équivalente conformément à l'article R. 2343-9 du code de la commande publique. - Le numéro unique d'identification permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique, mentionné au 1° de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique. - Tous renseignements ou documents justifiant de la nationalité du candidat conformément au 3° de l'article R. 2343-3 du code de la commande publique. - Une attestation fiscale et un certificat social délivré par l'organisme de recouvrement des contributions et cotisations sociales justifiant de la régularité fiscale et sociale.

Kriterju: Volum ta' negozju annwali ġenerali

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité économique et financière Situation économique et financière d'opérateurs économiques susceptibles d'entraîner leur exclusion Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Kriterju: Referenzi fuq consegne speċifiċi

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle Capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques susceptibles d'entraîner leur exclusion Liste des principales livraisons réalisées et/ou des principaux rechanges navals ou matériels d'entretien de moteurs effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé). La preuve des livraisons et de l'exécution des prestations de service les plus importantes est apportée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les références demandées par l'acheteur, il est autorisé à prouver ses capacités techniques ou professionnelles par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié.

5.1.10. Kriterji tal-ġhoti

Deskrizzjoni tal-metodu li għandu jintuża jekk il-koeffiċjent tal-korrezzjoni ma jistax jiġi espress permezz ta' kriterji: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation et ses annexes, dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Lingwi li bihom id-dokumenti tal-akkwist huma disponibbli uffiċjalment: Franciż
Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Indikazzjoni obbligatorja tas-sottokuntrattar: Is-sehem tal-kuntratt li l-offerent biġsiebu jissottokuntratta

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Deskrizzjoni: Présentation par voie électronique Requête. Mise à disposition des documents de la consultation L'attention du candidat est appelée sur le fait qu'en cours de consultation, tous les renseignements seront dématérialisés sur la PLate-forme des AChats de l'État (PLACe), accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr ou depuis le portail www.achats.defense.gouv.fr. Le candidat doit s'inscrire en utilisant une adresse électronique valide. Cette adresse est la seule voie de transmission au candidat des éventuelles modifications du dossier ou des informations complémentaires survenant en cours de procédure. Il appartient donc au candidat de relever son courrier électronique régulièrement et de s'assurer que l'adresse des échanges avec la PLACE 'nepasrepondre-prod@marches-publics.gouv.fr' est accessible ou mise sur liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans son entreprise. Le candidat doit prendre ses dispositions pour permettre le traitement des correspondances avec le service dans un délai compatible avec la procédure. À cet effet, il est invité à communiquer plusieurs adresses mails en l'absence de boîte fonctionnelle de l'entreprise. Dans tous les cas, l'administration ne saurait être tenue responsable de la non réception des éléments transmis en cours de consultation. Modalités de transmission des candidatures Le principe retenu est la transmission des candidatures et des offres par voie électronique sauf besoin justifié. L'administration impose le mode de transmission électronique pour l'ensemble de la consultation. Pour chaque étape de la procédure, les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (article R. 2332-11 du code de la commande publique). Tout pli reçu après la date limite de dépôt ne sera pas admis. Plis par voie électronique Le dépôt des réponses électroniques s'effectue sur la plateforme des achats de l'État accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr. Les modalités d'inscription des candidats et de dépôt des plis sont explicitées sur la plateforme des achats de l'État. En cas de difficultés, une assistance téléphonique ainsi qu'un courriel sont à la disposition des entreprises. Dans la rubrique aide un guide utilisateur entreprise est disponible et répond aux interrogations des opérateurs. Pour ce mode de transmission, l'attention des candidats est attirée sur les points suivants : - Certificat numérique Le pouvoir adjudicateur impose la signature des documents en phase d'offre. En phase d'offre, les documents transmis par voie électronique seront signés numériquement avec un certificat numérique conforme aux dispositions en vigueur relatives à la signature électronique dans les marchés publics. Attention, la délivrance du certificat est soumise à un délai. Si le candidat n'utilise pas l'outil de signature proposé par la plateforme des achats de l'État, il fournira gratuitement la procédure permettant la vérification de la validité de la signature. - Copie de sauvegarde Les opérateurs ont la possibilité de remettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres électroniques. Le pli scellé doit impérativement et de manière lisible comporter la mention « copie de sauvegarde ». Il doit être transmis par voie postale à l'adresse figurant au point 1 de l'avis. - Format Les documents transmis doivent être compressés. L'administration doit pouvoir lire et imprimer les fichiers reçus. A cet effet, seuls les formats suivants sont acceptés : Word 2000, Excel 2000, PowerPoint 2000, PDF/A 1b, JPG, zip (winzip, filzip, etc.), ou équivalents tous compatibles PC. Le cas échéant, le candidat consultera l'administration pour s'assurer de la possibilité d'utiliser d'autres formats.

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteciġazzjoni: Franciż

Varjanti: Mhux permessa

Deskrizzjoni tal-garanzija finanzjarja: Conformément aux articles L. 2391-7 et R. 2391-21 à R. 2391-24 du code de la commande publique, le marché peut prévoir une retenue de garantie.

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-partecipazzjoni: 30/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Hin tal-Ewropa tal-Lvant, Hin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettaq fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Sans objet

Fatturazzjoni elettronika: Meħtieġa

Forma legali li għandha tittieħed minn grupp ta' offerenti li jingħata kuntratt: Groupement Les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. En application de l'article R. 2342-12 du code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. De plus, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter une offre en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements; - en qualité de membres de plusieurs groupements; - en cas de groupement d'opérateurs économiques, celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement d'entreprise solidaire pour l'attribution du marché. Le mandataire doit justifier, dès le dépôt des candidatures, des habilitations lui permettant de représenter les autres membres du groupement. La constitution d'un groupement et la modification d'un groupement sont acceptées entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du groupement ont été autorisés à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase de candidature, et le groupement modifié ou nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Arranġament finanzjarju: Le financement est assuré exclusivement par les ressources budgétaires de l'État. La monnaie de compte est l'euro. Modalités de financement : Les règlements s'effectuent par virement avec délai de paiement à 30 jours maximum conformément aux dispositions des articles L. 2392-10 et R. 2392-10 du code de la commande publique.

Sottokuntrattar:

Ma japplika l-ebda obbligu ta' sottokuntrattar.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u rieżami

Organizzazzjoni tar-rieżami: Tribunal Administratif de Rennes

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-rieżami: La procédure peut faire l'objet : - d'un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, en application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative ; - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative, pouvant être exercé conformément aux termes de l'article R. 551-7 du Code de Justice Administrative, au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du marché ; - d'un recours en contestation de la validité du contrat, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: MARINE /DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: MARINE/DCSSF/DSSF /Brest

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami: MARINE/DCSSF /DSSF/Brest

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: MARINE/DCSSF/DSSF/Brest

Indirizz postali: BCRM de BREST – DSSF BREST / Secrétariat des offres – SDFC/DMAP – CC45

Belt: Brest cedex 9

Kodiċi postali: 29240

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Finistère (FRH02)

Pajjiż: Franza

Email: dssf-brest.contact-demarche.fct@def.gouv.fr

Telefown: +33 298140706

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partecipazzjoni

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal Administratif de Rennes

Indirizz postali: Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte – CS 44416

Belt: Rennes cedex

Kodiċi postali: 35044

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pajjiż: Franza

Email: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telefown: +33 299250366

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union

Numru tar-registrazzjoni: PUBL

Belt: Luxembourg

Kodiċi postali: 2417

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pajjiż: Il-Lussemburgu

Email: ted@publications.europa.eu

Telefown: +352 29291

Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: adeb6dfe-b4ff-44a7-a7db-2066bed0e31e - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 18

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 06/08/2026 11:19:43 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli ufficjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 548474-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 151/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 07/08/2026